

## La mobilité des chercheurs entreprise/université en Europe

Parmi les actions Marie Curie, de nouvelles possibilités ont été offertes il y a quelques années pour des passerelles entre le monde académique (universités, organismes de recherche) et le monde industriel (entreprises). Ces possibilités sont largement sous-utilisées, alors même qu'elles font l'objet de priorités clairement affichées.

### 1) L'action IAPP (Industry-Academia Partnerships and Pathways)

Ces financements sont destinés à favoriser les rapprochements entre le monde académique (laboratoires publics de recherche) et le monde des entreprises pour des projets innovants. Les subventions permettent de financer :

- des **échanges de personnels** entre les deux secteurs (détachements avec les salaires pris en charge par la Commission)
- des **recrutements de personnels extérieurs** au partenariat (par un exemple un post-doc)
- des **séminaires** ou ateliers de travail
- des **équipements** pour les PME
- etc.

Le montant moyen des subventions par projet est de 800 000 euros. 100% des coûts additionnels sont pris en charge par la Commission Européenne.

Les projets doivent **associer au minimum une entreprise et un laboratoire provenant de deux pays différents**. Un plus grand nombre de partenaires est également possible.

Dans certains partenariats, il est possible de financer des échanges de personnels entre laboratoire et entreprise au sein d'un même pays (dans la limite de 30% des crédits). Cela est possible si l'on a par exemple une entreprise A et un laboratoire A en France et une entreprise B en Allemagne, soit trois partenaires au total. Les échanges entreprise A / laboratoire A seront autorisés.

Cette mesure, déjà présente dans le 6e PCRDT, a été relativement peu utilisée. Elle est donc une des moins concurrentielles des actions financées sur appels à propositions (**38% de réussite en 2006**). Le budget pour 2007 est plus de deux fois supérieur à celui de 2006 (38.4 millions d'euros contre 16 millions en 2006). Il devrait y avoir un appel à propositions par an.

D'autres actions permettent de financer également les échanges entre les deux secteurs : les réseaux de formation (Initial Training Networks) au sein desquels une entreprise peut participer. Les entreprises peuvent également accueillir des boursiers

Marie Curie (post-docs ou chercheurs permanents), et inversement des personnels d'entreprises (chercheurs) peuvent aussi effectuer une mobilité dans un laboratoire universitaire par le biais d'une bourse Marie Curie individuelle.

## **2) Les recommandations de la Commission Européenne**

La Commission Européenne a publié récemment une étude « [Mobility of Researchers between Academia and Industry](#) ». Celle-ci contient des propositions d'améliorations des partenariats :

1. Training content and environment
  - answer to future employers' needs
  - doctoral programmes in partnerships with the business
  - employment skills : entrepreneurship, research management training programmes, "skills portfolio"
2. Training supervision
  - provide doctoral candidates with two supervisors, one from each sector,
  - training for supervisors
3. Access to inter-sectoral mobility
  - develop inter-sector mobility opportunities via staff exchanges, part-time positions, sabbaticals...
  - develop consultancy by academic staff ,
  - organise placements and internships in industry
4. Appraisal of mobility
  - Incentives for inter-sector mobility (working and salary conditions)
  - fair and transparent career evaluation processes
  - regular career orientation (e.g. every 5 years),
  - training and standardised procedures to evaluators
5. "Permanent" mobility to the other sector
  - Academia should recruit professional managers and experienced staff from industry
6. Administrative barriers and autonomy needed to overcome them
  - autonomy to institutions so that they are able to combine staff with experience in both sectors and to recruit on a competitive basis,
  - part-time professorships for researchers working in industry
7. Framework conditions for academia-industry partnerships
  - jointly funded research grants and fellowships,
  - funding actions for retired people from industry,
8. Appraising institutions
  - evaluation of teams/groups with a view to give credit to academia-industry collaborations
9. SME-academia networks

- funding schemes to develop informal networks and activities between SMEs and academia.

10. Funding for training academic staff

- adequate training for employability in both sectors and at all levels of responsibility

11. Legal instruments and awareness of EU instruments

- substitution to legal barriers such as insurance

Même si dans le rapport de la Commission les initiatives françaises sont pratiquement absentes, on peut remarquer que beaucoup d'instruments existent déjà au niveau national : formations transversales des écoles doctorales (entrepreneuriat, communication...), possibilités de consultance pour les enseignants-chercheurs, disposition de la loi sur l'innovation (enseignants créateurs d'entreprises ou apportant un concours scientifique), postes de PAST (Professeurs Associés extérieurs au monde académique), bourses CIFRE, bourses de thèses co-financées par l'industrie, stages en entreprises, laboratoires communs, ERT (Equipes de Recherche Technologique), CRITT (Centres Régionaux pour l'Innovation et le Transfert Technologique), pôles de compétitivité et réseaux de type RDT (Réseaux de Développement Technologique)...

**Stéphane AYMARD**  
**PCN Mobilité 7<sup>e</sup> PCRDT**  
**4 avril 2007**

Précédentes notes du PCN Mobilité :

1. *Informations sur le programme Ressources Humaines et Mobilité (avril 2006)*
2. *Le point sur les centres de mobilité (juin 2006)*
3. *Actualités du programme Ressources Humaines et Mobilité (juillet 2006)*
4. *Les experts français du programme Marie Curie (octobre 2006)*
5. *Le nouvel organigramme de la DG Recherche : les actions Marie Curie et les actions à externaliser (novembre 2006)*
6. *Les nouvelles possibilités de co-financement des bourses Marie Curie dans le 7e PCRDT (novembre 2006)*
7. *Bilan des actions Marie Curie du 6e PCRDT : Les mécanismes d'aide au retour (novembre 2006)*
8. *Le point sur la charte européenne du chercheur et le code de conduite pour le recrutement de chercheurs (novembre 2006)*
9. *Les difficultés d'analyse des résultats aux appels à propositions des actions Marie Curie (décembre 2006)*
10. *Bilan des Bourses Marie Curie du 6e PCRDT : Positionnement de la France (décembre 2006)*
11. *Les chiffres de la mobilité des chercheurs en France (janvier 2007)*
12. *Bilan des Réseaux de Formation (RTN) dans le 6e PCRDT et participation des laboratoires français (janvier 2007)*
13. *Les salaires des chercheurs en Europe (février 2007)*
14. *Quelques conseils pour monter un réseau de formation (mars 2007)*
15. *Où obtenir de l'aide pour monter un projet européen dans le programme PEOPLE (mars 2007)*
16. *Les classements des universités dans le monde et leur impact sur la mobilité ((avril 2007)*
17. *La mobilité des chercheurs et les pays d'Europe (avril 2007)*
18. *Les définitions de la recherche et des chercheurs (avril 2007)*
19. *La mobilité des chercheurs entreprise/université en Europe (avril 2007)*